



LE DISPOSITIF D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

— DEP —

DURÉE TOTALE :

12 mois (éventuellement
renouvelable 1 fois)

EFFECTIF :

groupe de **22 personnes** en permanence

STAGES EN ENTREPRISE :

Découverte : 2 semaines

Approfondissement : 4 semaines

DATES D'ENTRÉES :

entrées échelonnées durant
l'année, par petits groupes,
en fonction des places

La mission du Dispositif d'Education Professionnelle (DEP), réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, est d'accompagner le projet d'insertion de chaque stagiaire.

LE DISPOSITIF

Le DEP propose une préparation à l'insertion qui s'appuie sur :

- Une démarche à la fois éducative et formative.
- Une organisation en modules.
- Des ateliers (habiletés sociales et professionnelles).
- Un accompagnement global, structuré, personnalisé et contractualisé.
- Une collaboration avec les familles.
- Une collaboration avec les partenaires impliqués dans le suivi du jeune.

Le but final est l'élaboration d'un plan d'action pour l'insertion des stagiaires dans le monde du travail.

À QUI S'ADRESSE LE DEP ?

Il s'adresse à des jeunes de 16-25 ans, reconnus par la MDPH :

- Ayant la reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Primo demandeurs d'emploi.
- Sortant du système scolaire et/ou de formation (collège, classe ULIS, SEGPA, lycée, LEP, LEA), sans solution d'insertion professionnelle.
- Sortant d'institutions spécialisées (ITEP, IEM, IMPro...) ou d'établissements de soins avec des potentialités d'insertion en milieu ordinaire.
- Originaires du Val d'Oise et des départements limitrophes.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation au DEP s'organise en trois temps distincts :

• L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Se mobiliser vers le monde du travail en prenant des repères (ponctualité, assiduité, autonomie, communication, travail en équipe, productivité...)

et en faisant des découvertes (entreprise, hygiène et sécurité au travail, contrats de travail...).

• L'ÉLABORATION DU PROJET PROFESSIONNEL

Définir un projet professionnel réaliste et cohérent visant le milieu ordinaire, sans exclure les autres solutions comme le milieu protégé.

Ceci est fait en tenant compte des différentes possibilités et paramètres personnels (niveau de connaissances, compétences acquises, santé, centres d'intérêt...) et de la réalité du marché du travail.

• LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Se dynamiser quant à ce projet et élaborer un plan d'action pour l'insertion.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de chaque stagiaire s'organise autour de plusieurs critères :

- Personnalisation.
- Dynamique de groupe.
- Suivi individuel.
- Collaboration avec les familles rencontrées tous les 2/3 mois selon la dynamique du parcours.
- Équipe pluridisciplinaire : personnels médico-psycho-sociaux, personnels pédagogiques, chargés d'insertion.
- Établissement de liens permanents, tout au long du dispositif, avec les partenaires (MDPH, missions locales, services sociaux et médicaux, Éducation Nationale, centres de formation...), dans le but d'un suivi concerté autour du projet de chaque jeune.

EN SAVOIR PLUS

PROCÉDURE D'ADMISSION DU JEUNE

1^{er} temps : participation à une réunion d'informations.

2^{ème} temps : participation à des entretiens individualisés avec l'équipe médico-psycho-sociale.

3^{ème} temps : organisation d'un entretien familial en présence du jeune.

Le jeune doit par la suite appeler le centre pour exprimer sa volonté d'entrer dans le dispositif.

CONTACT : POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

Secrétariat des admissions : 01 39 34 30 03 • **DEP** : 01 39 34 30 12

CRP LE DISPOSITIF D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE



" J'ai appris le monde du travail, comment être polie, gentille, sérieuse, motivée, autonome, être à l'heure au travail. A faire des lettres de motivation, des CV, apprendre à écouter, regarder dans les yeux "

Une stagiaire du DEP

**LE DEP EST UN DISPOSITIF
CRÉÉ EN FRANCE PAR LE
CENTRE BELLE ALLIANCE
À DESTINATION DES JEUNES
DE 16 À 25 ANS RECONNUS
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS.**